

Diocèses de l'Ouest



Dossier de Presse

L'Eglise de l'Ouest lance son
appel au don pour 2011.
Elle renvoie aux VRAIES valeurs



SOMMAIRE :

Communiqué de presse L'Eglise catholique de l'Ouest lance son appel au don et renvoie aux vraies valeurs !	p. 3
L'Eglise affirme les vraies valeurs ! Une date commune de lancement 3 visuels communs Un message radio commun Un portail Internet commun : www.denier-ouest.com La campagne provinciale en chiffres	p. 4 à 6
La campagne vue dans le diocèse de Nantes	p.7
La province ecclésiastique de Rennes 10 évêques Une présence catholique Les prêtres et les diacres Les séminaristes Les laïcs	p. 8 à 9
Le Denier de l'Eglise, c'est quoi ? De quoi s'agit-il ? Des donateurs... des dons...	p. 10
Comment donner au Denier de l'Eglise ? 3 moyens simples et rapides	p. 11
Les ressources générales de l'Eglise Des offrandes et non des tarifs Les ressources du diocèse de Nantes	p. 12
De quoi vit un prêtre ?	p. 13
Les dépenses générales de l'Eglise	p. 14
Contacts presse	p. 15

Communiqué de presse

Nantes, le 18 mars 2010.

L'Eglise catholique de l'Ouest renouvelle son appel au don et renvoie aux vraies valeurs !

Pour la 3^{ème} année consécutive, les évêques de l'Ouest se sont unis pour mener ensemble une campagne commune d'appel aux dons. Ainsi, à partir du 20 mars 2011, les neufs diocèses des régions Bretagne et des Pays de la Loire communiqueront avec force auprès du grand public et des fidèles catholiques. Le Denier de l'Eglise, principale ressource des diocèses, est le fruit d'une participation volontaire des catholiques qui, par là, expriment concrètement leur appartenance à l'Eglise et manifestent leur volonté de la faire vivre.

Depuis la loi de 1905, l'Eglise ne peut compter que sur la générosité des catholiques pour assurer sa mission, faire vivre les sacrements (mariage, baptême, confirmation...) et assurer la vie du quotidien. C'est à cette époque qu'est né le Denier du Culte, rebaptisé il y a quelques années Denier de l'Eglise, ou Denier. En 2011, les neuf diocèses de l'Ouest ont pour la troisième année consécutive, uni leurs forces pour un message et un visuel communs dans une campagne osée qui s'affichera notamment sur des panneaux 4m x 3m à partir du 20 mars. Objectif : améliorer la collecte du Denier et sensibiliser le grand public catholique à l'importance du don à l'Eglise.

Si l'Eglise communique de façon puissante par une campagne de communication, c'est pour susciter chez les catholiques le geste du don financier à l'Eglise et améliorer la collecte. La campagne 2010 (*L'Eglise est riche...*) avait obtenu d'excellents scores d'impact dans l'opinion et dans les médias et a occasionné une augmentation moyenne 2,54 % de recettes supplémentaires (pour un total des 9 diocèses de 21,8 millions d'euros). Forte de cette expérience, la campagne 2011 reconduit le style de l'an passé utilisant cette fois la **thématique de la finance**.

Pour faire vivre l'Eglise dans un monde en crise, une crise économique mais aussi une crise de valeurs (financières, boursières, morales, humaines...) les diocèses de l'Ouest ont voulu tenir un discours inattendu pour marquer les esprits et sortir du lot dans un environnement média saturé. Des couleurs franches, toniques, modernes attirent l'œil spontanément. Le message porté souligne la différence de l'Eglise, phare de notre société, qui ne repose pas sur le pouvoir de l'argent et qui est donc légitime pour en prendre le contre-pied et **mettre en lumière les vraies valeurs qu'elle défend**. Dans une société où l'argent dicte sa loi, l'Eglise joue l'exception. Ce qu'elle offre ne repose pas sur de fausses valeurs comme l'accumulation de capitaux, la spéculation, l'argent virtuel... Ce qu'elle offre est infiniment plus précieux avec la chaleur humaine, la générosité, la solidarité...

La campagne dans les diocèses se déclinera sur près de trois semaines, à partir du 20 mars : sur **plus de 2800 affiches et panneaux d'affichage en ville et dans le monde rural ; complétée par 600 messages radio sur les neuf radios chrétiennes de l'ouest, 2.400.000 tracts seront diffusés dans les paroisses et les boîtes aux lettres. 8600 affiches intérieures** serviront également à sensibiliser les fidèles sur l'importance de leur don. Une campagne renforcée par un site Internet portail www.denier-ouest.com permettant le don en ligne en toute sécurité et donnant une explication complète de la campagne, avec des vidéos.

Contact presse : Sophie Nouaille – 02.40.74.37.97 – Mail : communication@nantes.cef.fr
www.nantes.cef.fr

L'ÉGLISE AFFIRME LES VRAIES VALEURS !

Pour la troisième année consécutive, les diocèses de la province de Rennes ont travaillé ensemble pour réaliser une campagne commune qui surfe sur les acquis de la campagne 2010, une campagne encore osée avec un message décalé mais tellement VRAI !

➤ Une date commune de lancement :

Le Dimanche 20 mars 2011, lors des célébrations dominicales. Puis lundi 21 mars, tous les diocèses diffuseront les outils de communication au même moment pour développer la force du message dans l'esprit du public.

➤ 3 visuels communs :

Ils permettent d'attirer l'attention trois fois plus par des messages décalés. Les visuels placent la campagne au cœur d'une société où l'argent occupe tous les esprits. Alors que la menace de la crise continue de planer sur la société, l'Eglise prend le parti d'une communication **énergique et revendicative, au service des VRAIES valeurs de la vie et des chrétiens**. Ici, l'Eglise joue l'exception : ce qu'elle offre ne repose pas sur de fausses valeurs : l'accumulation de capitaux, la spéculation, l'argent virtuel... **Ce qu'elle offre est infiniment plus précieux : la chaleur humaine, la générosité, la solidarité**. Parce que **nous sommes toujours plus nombreux à appeler à plus d'humanité, de partage, de vérité, de justice...**



Avec les images choisies, les diocèses ont voulu montrer la représentation commune que le plus grand nombre a de l'argent tout en soulignant son côté dérisoire, tirelire enfantine, argent de poche... Ce traité indique que nous sommes dans le jeu, le second degré, le symbole, et pas dans la jungle de l'argent, pas chez les requins de la finance. En soi l'argent n'est pas mauvais, si on lui donne un sens, si on projette en lui de vraies valeurs, de vraies actions... Alors l'argent que l'on donne n'est plus porteur du désir et de la convoitise. Il est restitué à son rôle d'objet, d'intermédiaire entre les hommes pour leur bien. Les visuels montrent aussi l'Eglise en arrière plan,

comme « valeur refuge ». Il est toujours possible de donner un message vrai, vivant et chaleureux, le message de l'Évangile qui fait grandir l'Homme.

Par cette campagne, l'Eglise vit dans son temps, comprend la société, et y participe pleinement... si on veut bien l'aider : la signature « *Parce qu'elle donne sans compter, je donne à l'Eglise* » est une invite destinée à tous les catholiques pratiquants ou non : ils sont concernés par la vie matérielle de l'Eglise.



Campagne Denier de l'Eglise 2011 – Province de Rennes

➤ Un message radio commun :

600 messages seront diffusés du 21 mars au 03 avril 2011, sur les ondes des radios chrétiennes des neuf diocèses concernés, par le réseau RCF dans l'Ouest et par Radio Fidélité Nantes et Radio Fidélité Mayenne.

" Alors que les valeurs les plus cotées hier se dégradent,
la foi demeure une valeur refuge et l'Eglise
un vrai repère dans un monde en crise."
Oui, l'Eglise garantit un capital vraiment solide :
un capital d'humanité, de générosité, de solidarité !
C'est pourquoi la mission de l'Eglise a une valeur inestimable
même si elle ne sera jamais cotée en bourse."

Vous souhaitez investir dans de vraies valeurs d'avenir ? Donnez au denier, directement sur denier-ouest.com, à votre diocèse ou à votre paroisse. Votre don peut vous faire bénéficier d'une réduction fiscale à hauteur de 66 % de son montant. »

Coordonnées des radios chrétiennes de la province de l'Ouest

Fidélité Nantes : Nantes 103.8 – Chateaubriand 97.2
– Pornic 92.5
26 rue Appert - BP 28512 - 44185 Nantes
Tél. 02-40-69-27-27
E-mail : direction@radio-fidelite.com

Fidélité Mayenne : Laval 88.8 – Mayenne 107.4 –
Château-Gontier 107.5
126 Bd des Trappistines - 53000 Laval
Tél. 02-43-67-16-58
E-mail : contact@fidelitemayenne.fr

RCF Alpha : Rennes 96.3 – Fougères 94.3 – Redon
104.5 – Vitré 94.3
1 rue Père Lebreton - 35000 Rennes
Tél. 02-99-14-44-55
E-mail : rcfalphabet@rcf-alpha.com

RCF Anjou : Angers 88.1 – Baugé 90 – Saumur 93.4 –
Cholet 89.3 – St Florent Le Vieil 104.0 – Segré 90.9
25 rue du Canal BP 5256 – 49052 Angers Cedex 02
Tél. 02 41 87 98 98
E-mail : direction.angers@rcf.fr

RCF Clarté : St Brieuc 100.6 – Guingamp 98.8 –
Lannion 102.1
2, rue de la Corderie - 22000 Saint-Brieuc
Tél. 02.96.62.05.71
E-mail : r.c.f.clarte@wanadoo.fr

RCF Le Mans : Le Mans 101.2
5 rue Robert Triger - 72000 Le Mans
Tél. 02-43-76-00-88
E-mail : direction@rcf-lemans.com

RCF Rivages : Brest 89.0 – Quimper 92.6 –
Châteaulin Carhaix 105.2 – Quimperlé 99.6 – Morlaix
96.7
110, rue Ernestine de Trémaudan - 29200 Brest
Tél. 02-98-34-66-00
E-mail : rcf.rivages@wanadoo.fr

RCF Ste Anne Lorient : Lorient 102.8 – Gourin 104.5
33 cours de Chazelles – 56100 Lorient
Tél. 02 97 21 01 19
E-mail : pierrick.muller@rcf.fr

RCF Ste Anne Vannes : Vannes 90.2 – Ploërmel 91.5
– Pontivy 87.8 – Josselin 105.2
55 rue Mgr Tréhiou - BP 12 – 56001 Vannes Cedex
Tél. : 02 97 68 16 50
E-mail : sedicom56@aol.com

RCF Vendée : La Roche sur Yon 104.5 – Pouzauges
95.4 – Fontenay le Comte 92.5 – Les Sables d'Olonne
93.9 – Saint Gilles Croix de Vie 88.0
62 rue Joffre – BP 249 – 85006 La Roche Sur Yon
Cedex
Tél. 02-51-44-15-60
E-mail : rcf@catho85.org

Un portail Internet commun : www.denier-ouest.com

Les neuf diocèses ont opté pour la reconduction d'une page d'accueil commune permettant une information rapide du grand public et une re-direction simple et rapide vers les pages de don en ligne des diocèses.

- ⇒ La page portail présente **des informations générales sur le Denier de l'Eglise** : un historique, une explication sur la destination des dons, sur les raisons de donner à l'Eglise et sur les différents moyens possibles du don.
- ⇒ **Des vidéos** agrémentent la visite de l'internaute : un message général animé sur le sens de cette campagne, un micro-trottoir de sur ce que pensent les gens de la richesse prétendue de l'Eglise ; le point de vue de Monseigneur Pierre d'Ornellas, archevêque de Rennes et coordinateur de la Province, sur la campagne et son objectif.
- ⇒ Pour renseigner au mieux l'internaute, **une carte de la Province** permet d'accéder en un clic sur les pages Denier de l'Eglise de chaque diocèse. C'est sur ces pages que l'internaute peut faire son **don en ligne en toute sécurité**.



La campagne provinciale en chiffres :

La campagne est réalisée pour la deuxième année consécutive par l'agence **EURO RSCG 360**, située à Rennes. Elle a été montée par Marie Le Gall, Directrice Conseil et Magali Guerrin, chef de Projet. Conception : Partie de Campagne. Direction artistique : Dominique Boschet. Conceptrice rédactrice : Frédérique Meler.

- **2 800 affiches publiques** grand format 4m x 3m, 4m², et abri bus
- **8 600 affiches aux formats divers** (Commerces, lieux de passage, salles, églises, ...)
- **2 400 000 enveloppes porteuses de tracts** 4 volets pour diffusion dans les paroisses et chez les particuliers
- **600 messages radio** « L'Eglise garantit un capital vraiment solide... » sur le réseau RCF dans l'Ouest et sur Radio Fidélité Nantes et Radio Fidélité Mayenne
- des bannières web sur les sites des diocèses
- budget total de communication : environ 3,5 % des recettes prévisionnelles de la campagne. Une économie de 20% environ si la campagne avait été menée par chaque diocèse.

LA CAMPAGNE DANS LE DIOCESE DE NANTES

Une campagne de terrain

Chaque année, le diocèse et les paroisses se mobilisent pour la campagne. De nombreuses équipes de bénévoles se mettent en place pour distribuer les enveloppes dans les boîtes aux lettres ou pour les remettre en main propre, occasion de contact. Pour que la campagne soit encore plus efficace, des équipes locales œuvrent dans les paroisses pour dynamiser la campagne, informer, sensibiliser les paroissiens tout au long de l'année.

Une campagne de communication qui prend le contre-pied.

Si l'Eglise communique de façon puissante par une campagne de communication, c'est pour susciter chez les catholiques le geste du don financier à l'Eglise et améliorer la collecte. La campagne 2010 (*L'Eglise est riche...*) avait obtenu d'excellents scores d'impact dans l'opinion et dans les médias. Le don moyen s'est élevé à 236 euros en 2010. Forte de cette expérience, la campagne 2011 reconduit le style de l'an passé utilisant cette fois la thématique de la finance.

La campagne dans le diocèse se décline sur près de trois semaines, à partir du 20 mars : sur **357 panneaux d'affichage** (flanc bus, abribus, 4x3, 8m² et 4m²) à Nantes, Saint-Nazaire, Châteaubriant et le Pays de Retz. Elle est complétée par **80 messages radio** sur Fidélité, par un site Internet www.denier-ouest.com, **800 affiches** internes pour les paroisses et **315.000 dépliants** destinés aux donateurs et au grand public.

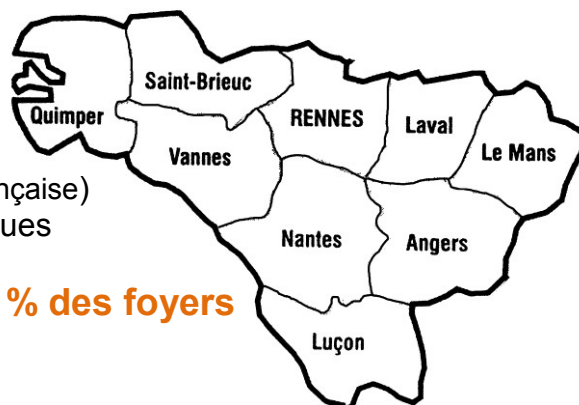


Un dépliant personnalisé :



LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE RENNES

- 9 diocèses
- 6,7 millions d'habitants (9,5 % de la population française)
- 4,3 millions (65 %) d'habitants se disent catholiques
- 3,7 millions de foyers fiscaux
- 138 000 donateurs au Denier de l'Eglise = **4,31% des foyers**



→ 10 évêques

Rennes :	Mgr Pierre D'ORNELLAS, archevêque Mgr Nicolas SOUCHU, évêque auxiliaire
Quimper :	Mgr Jean-Marie LE VERT
Saint-Brieuc et Tréguier :	Mgr Denis MOUTEL
Vannes :	Mgr Raymond CENTENE
Le Mans :	Mgr Yves LE SAUX
Nantes :	Mgr Jean-Paul JAMES
Angers :	Mgr Emmanuel DELMAS
Laval :	Mgr Thierry SCHERRER
Luçon :	Mgr Alain CASTET

→ Une présence catholique

Dans l'ouest, la population est encore d'une forte « sensibilité » religieuse. Si, comme ailleurs, la fréquentation des églises est en baisse, le lien avec l'Eglise reste fort (environ 65% des français se disent catholiques et restent attachés aux sacrements).

L'Eglise de l'Ouest répond toujours à des demandes nombreuses de baptêmes (la demande de baptême de jeunes et d'adultes est croissante), de mariages, d'obsèques religieuses.

En 2009	22	29	35	44	49	53	56	72	85
Baptêmes	3642	4737	6660	7277	5348	2436	5393	3569	5111
Mariages	1012	1331	1408	1618	1445	544	1304	861	1160
Obsèques	5295	7731	5573	7450	4492	2305	6014	3690	4582
Confirmations	502	NC	NC	NC	403	270	NC	281	365

L'enseignement catholique est implanté fortement. Il représente, en Bretagne, **42 %** des élèves scolarisés, de la maternelle au lycée, soit 250.000 élèves.

Dans les Pays de la Loire, on compte un total de 265 000 élèves, **38%** scolarisés dans l'enseignement catholique.

→ Les prêtres et les diacres

Si la moyenne d'âge des prêtres augmente, ils sont encore nombreux en activité. Tous les prêtres, actifs ou retraités, ont des ressources assurées par les diocèses. Les diacres permanents, sont au service de l'Eglise et généralement mariés, ils ont des ressources propres.

Prêtres de Bretagne		Diacres
Diocèse de Rennes	334	35
Diocèse de Quimper	285	31
Diocèse de Saint Brieu	210	21
Diocèse de Vannes	300	
Prêtres des Pays de la Loire		
Diocèse de Nantes	435	48
Diocèse d'Angers	321	34
Diocèse de Laval	140	15
Diocèse de Luçon	345	43
Diocèse du Mans	176	30

→ Les séminaristes

Séminaristes en Bretagne	
Diocèse de Rennes	6
Diocèse de Quimper	8
Diocèse de Saint Brieu	3
Diocèse de Vannes	13 + 16 en dehors de Rennes
Total	46
Séminaristes en Pays de la Loire	
Diocèse de Nantes	14
Diocèse d'Angers	
Diocèse de Laval	2
Diocèse de Luçon	10
Diocèse du Mans	7
Total	33
Total des deux régions	77

La formation des séminaristes est assurée grâce aux dons des fidèles, et notamment par les ressources du Denier de l'Eglise.

→ Les laïcs

On constate un engagement grandissant des laïcs dans la vie de l'Eglise : animation de la vie des paroisses, accompagnement des familles en deuil, encadrement de la catéchèse...

Des laïcs de plus en plus nombreux sont aussi salariés de l'Eglise, avec des missions reçues des évêques : animation pastorale au sein des paroisses, aumôneries d'hôpitaux, de maisons de retraite, de lycées..., activités de coordination, responsabilité de services diocésains, etc.

LE DENIER DE L'EGLISE, C'EST QUOI ?

→ De quoi s'agit-il ?

Le Denier de l'Eglise, est le fruit d'une participation volontaire des catholiques qui, par là, expriment concrètement leur appartenance à l'Eglise et manifestent leur volonté de la faire vivre.

Il s'agit de la principale ligne de ressources des diocèses. **Dans la province de Rennes, la campagne du Denier de l'Eglise représente environ 1/3 de l'ensemble des ressources d'un diocèse.**

Il sert à financer :

- Les indemnités des prêtres
- Les salaires des permanents laïcs en pastorale
- La formation des séminaristes (futurs prêtres)
- La formation des prêtres et des laïcs salariés
- L'entretien des bâtiments appartenant à l'Eglise construits après 1905

→ Des donateurs ... des dons ...

Le nombre de donateurs au Denier de l'Eglise connus (recensés) sur la province est de 138 000. Ce chiffre n'inclut pas toutes les personnes qui font un don direct en numéraire dans les paroisses. Parfois aussi, les paroisses font un reversement groupé vers le diocèse des dons reçus, sans recenser effectivement tous les donateurs.

Le **don moyen** dans la Province ecclésiastique est de **158 €**.

Le don moyen en Loire-Atlantique est de 236 euros

De plus en plus de donateurs souhaitent donner par prélèvement automatique.

IMPORTANT : les donateurs bénéficient de la déduction fiscale de **66 %**, car les diocèses sont fiscalement assimilés à des associations reconnues d'utilité publique.

À savoir...

Si l'on rapporte le montant des recettes du Denier de l'Eglise dans l'Ouest au nombre de foyers fiscaux des 9 départements / diocèses des régions Bretagne et Pays de Loire, le don par foyer s'élève à **5,88 euros**.

COMMENT DONNER AU DENIER ?

→ 3 moyens simples et rapides

Le chèque

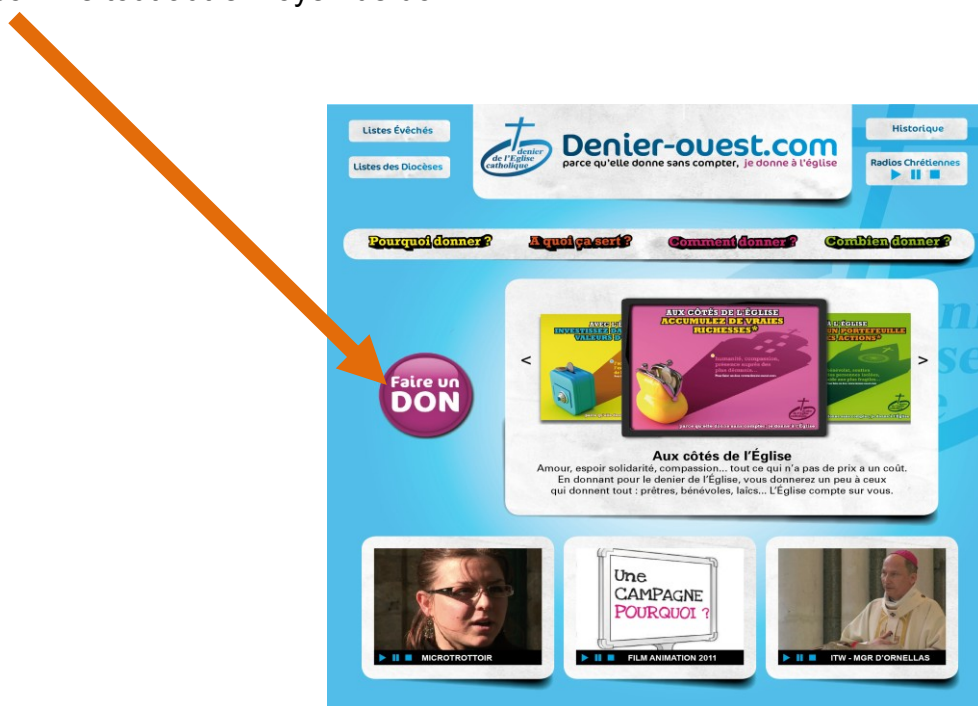
Une grande majorité des donateurs effectuent leur don par chèque grâce à l'enveloppe du Denier de l'Eglise qu'ils ont reçue dans leur boîte aux lettres. C'est le moyen le plus classique que le donateur peut utiliser pour envoyer son don à l'association diocésain ou le transmettre à sa paroisse. Il sera libellé à l'ordre de l'association diocésaine, seule bénéficiaire du don.

Le prélèvement automatique

Avec le document d'appel au don pour le Denier de l'Eglise, figure aussi une autorisation de prélèvement automatique. De plus en plus de donateurs optent pour cette option. Elle permet au donateur de mieux gérer son budget, tout en lui laissant la possibilité à tout moment de modifier la valeur de son don ou de l'arrêter. Elle permet également au diocèse de disposer de moyens financiers tout au long de l'année pour faire face à ses échéances.

Le don en ligne en toute sécurité

Enfin, toute personne qui le souhaite peut effectuer son don "en ligne" via les sites Internet de chaque diocèse. L'internaute peut y accéder grâce au site régional www.denier-ouest.com
Lien direct sur le site du diocèse de Nantes : www.nantes.cef.fr
Le versement du don est rapide, sécurisé, et donne droit à la réception d'un reçu fiscal comme tout autre moyen de don.



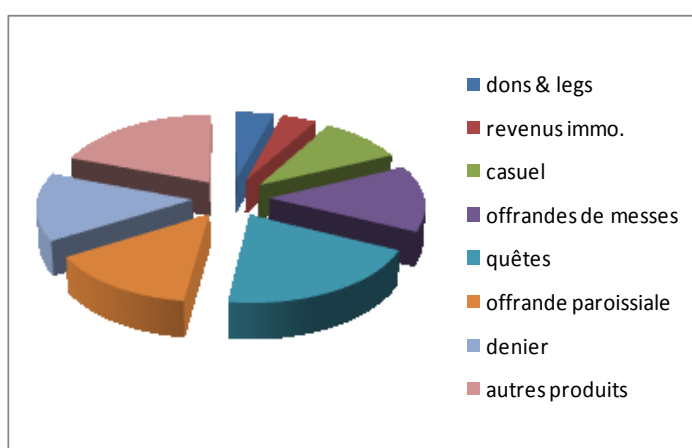
LES RESSOURCES GÉNÉRALES DE L'ÉGLISE

→ Des offrandes, et non des « tarifs » !

L'ensemble des ressources de l'Eglise provient des dons des fidèles.

Contrairement aux idées reçues, les diocèses ne reçoivent **aucune subvention du Vatican**, ni aucune subvention de l'Etat ou des collectivités publiques locales ou territoriales. L'Eglise ne « facture » pas ses « prestations » ! Il ne s'agit aucunement d'un service de type « commercial ». En fait, l'Eglise ne vivant que de dons, il est habituel pour les chrétiens de donner des offrandes tout au long de l'année, mais aussi spécialement en certaines circonstances : baptêmes, obsèques, mariages. Ils apportent ainsi leur contribution à la vie matérielle de l'Eglise.

→ Les ressources du diocèse de Nantes



L'Eglise diocésaine bénéficie aussi de ressources non récurrentes et exceptionnelles :

- les **dons et legs** ;
- les **ressources paroissiales** (cierges et troncs ; fêtes paroissiales par exemple ; souscriptions particulières pour des projets ponctuels), les **revenus financiers**.

Un rappel :

1. **Ni reversement d'impôt** (même si elle bénéficie, comme toute organisation ou association d'intérêt général, de la faculté de faire bénéficier à ses donateurs des déductions fiscales générales),
2. **Ni subventions de l'état ou du Vatican** (à ne pas confondre avec les subventions éventuelles que peuvent recevoir, pour leur aménagement ou leur transformation, des lieux de culte ou des logements de curés qui sont propriétés de l'État, des Départements ou des Communes).

DE QUOI VIT UN PRÊTRE ?

Les ressources d'un prêtre proviennent :

- du denier de l'Eglise
- des messes à célébrer
- de toutes les autres ressources obtenues du fait de la générosité des fidèles

Chaque diocèse assure donc les ressources de tous les prêtres, **uniquement grâce aux dons des fidèles.**

Le prêtre bénéficie de deux ressources : les offrandes de messes (16 euros par jour) et son traitement (entre 350 et 500 euros par mois selon les diocèses). Il est le plus souvent logé par la paroisse. L'évêque reçoit le même traitement que les prêtres de son diocèse.

Le statut des prêtres est particulier : ils ne perçoivent pas un « salaire » au sens juridique du terme ; leur régime de charges sociales (caisse maladie et retraite) est spécifique au régime des cultes en France. Mais le coût de ces charges sociales est comparable au coût des charges sociales d'un salarié payé au SMIC.

Comme tout un chacun, les prêtres peuvent prétendre à la retraite, à partir de 65 ans. Mais malgré cela, les prêtres retraités restent pour une part à la charge du diocèse.

→ Une originalité !

Dans tous les diocèses est mis en place un système de solidarité, qui permet à tout prêtre de recevoir la même rémunération quels que soient sa situation personnelle, son âge, sa mission dans l'Eglise.

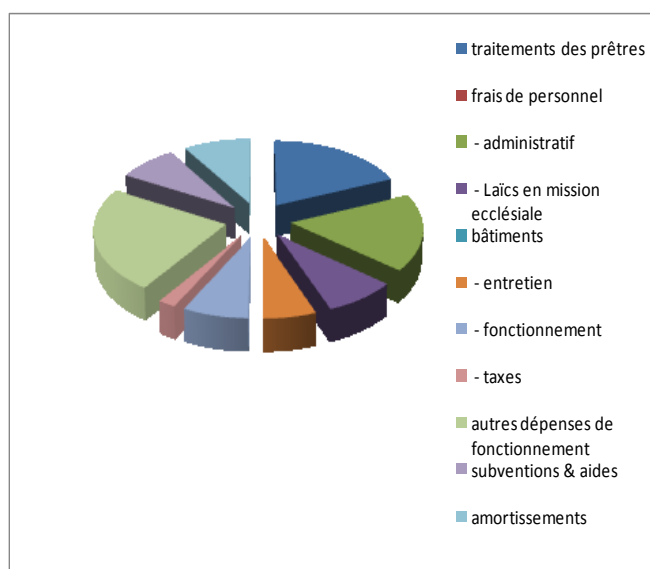
LES DÉPENSES GÉNÉRALES DE L'ÉGLISE

→ Comment sont utilisées les ressources de l'Église ?

Les comptes de l'Église catholique en France sont gérés de manière décentralisée : chaque diocèse est autonome et gère ses propres ressources en fonction de ses priorités. Pour cela, l'évêque est assisté d'un conseil aux affaires économiques et d'un économiste diocésain. Globalement, la répartition des charges diocésaines est la suivante :

- **Traitements et retraites (dont charges sociales) des prêtres et évêques (voir ci-dessus)**
- **Formation** des séminaristes, des prêtres et des personnes en responsabilité pastorale.
- **Autres charges de personnels** : rémunération des religieux et religieuses mis à disposition des diocèses par leur congrégation et celle des laïcs salariés. Ces charges comprennent les cotisations diverses. Les traitements, retraites et charges de personnels présentent plus de la moitié du total des charges diocésaines pour la grande majorité des diocèses.
- **Frais de gestion, de fonctionnement et d'entretien, en particulier les charges liées à l'immobilier.** Les diocèses assurent l'entretien ordinaire des édifices du culte appartenant aux communes (églises construites avant 1905) et ils financent la construction, les grosses réparations et l'entretien des églises qui leur appartiennent (construites après 1905). Les diocèses ont la charge de l'entretien des presbytères et salles de réunions appartenant au domaine privé des communes, ainsi que la charge de la construction, de l'intégralité des réparations et des impôts afférents à ces mêmes locaux lorsqu'ils appartiennent à l'association diocésaine.
- **Subventions aux services pastoraux diocésains.** Pour assurer sa mission, l'Église subventionne les différents services diocésains dont elle s'est dotée : catéchèse, aumôneries, pastorale des Jeunes, pastorale familiale, formation, etc.

→ Dépenses du diocèse de Nantes



CONTACTS PRESSE

Pour toute question relative au Denier de l'Eglise, vous pouvez contacter les responsables de la communication de chaque diocèse, concernés par la campagne de communication Denier de l'Eglise 2011.

- Nantes :** Sophie NOUAILLE : 02 40 74 37 97
Mail : communication@nantes.cef.fr
- Rennes :** Hubert ROBINNE – 02 99 14 44 44
Mail : service.com@35.cef.fr
- Quimper :** Yvon GARGAM – 02 98 34 66 00
Mail : presidentffrc@wanadoo.fr
- Saint-Brieuc :** P. Jean MABUNDI – 02 96 68 13 46
Mail : jean.mabundi@wanadoo.fr
- Vannes :** Philippe JOSSE – 02 97 68 16 50
Mail : sedicom56@aol.com
- Le Mans :** France SEEMULLER – 02 43 76 00 88
Mail : communication@dioceselemans.com
- Angers :** Marc LEVASSEUR – 06 82 23 10 23
Mail : marc.levasseur@wanadoo.fr
- Laval :** Alexandre BARBE : 02 43 59 13 93
Mail : sdci.laval@wanadoo.fr
- Luçon :** Grégoire MOREAU : 02 51 28 53 00
Mail : dei@catho85.org

